

DEC122597DAJ

Décision donnant délégation de signature à Mme Edith Wilmart, directrice déléguée à la formation pour les entreprises

LE PRESIDENT

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°122595DAJ portant nomination de Mme Edith Wilmart aux fonctions de directrice déléguée à la formation pour les entreprises,

DECIDE :

Art. 1^{er} – Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à Mme Edith Wilmart, directrice déléguée à la formation pour les entreprises, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les actes suivants :

- les conventions bilatérales de formation établies dans le cadre des stages organisés par la direction déléguée à la formation pour les entreprises ;
- les conventions de partenariat sans incidences financières conclues entre le CNRS avec d'autres organismes de formation continue pour la réalisation en commun de formations ainsi qu'avec des clients privilégiés.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 octobre 2012

ALAIN FUCHS